

220

avril 2012
mensuel

espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon

Le patrimoine industriel désaffecté en lumière
**Un autre regard sur les
forges de Clabecq**



RÉAFFECTATION

Un éco-quartier à
la sucrerie de Genappe

DÉBAT

Le schéma de structure
est-il essentiel ?

CULTURE BW

EN L'AIR !
du cirque en création



1962-2012

Le 29 mars dernier, la Loi organique, ancêtre du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (CWATUPE) a fêté ses 50 ans. Voilà un anniversaire qui est plutôt passé inaperçu. Pourtant ce document constitue un des fondements de l'aménagement du territoire. En un demi-siècle, il a connu bien des évolutions... et en connaît encore aujourd'hui puisqu'une nouvelle réforme du code est en préparation. Sans cet outil, le paysage wallon ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Construire, transformer, réaménager... sont des actes qui, chaque jour, influent sur l'aménagement de notre territoire et qui depuis 50 ans requièrent l'attention du législateur. Il est donc normal de voir le cadre légal évoluer en même temps que notre cadre de vie.

Et quand le territoire évolue, c'est autant d'occasions d'alimenter nos articles d'Espace-vie.

> **Catherine Vandenbosch**

- 03** En deux mots
- 04** Dossier
Un projet modèle pour la sucrerie de Genappe
- 07** Interview de Xavier Pique
Sur la trace des ouvriers de Clabecq
- 08** Aménagement du territoire
Débats autour des noyaux d'habitat
- 10** Urbanisme
Ces nouveaux espaces créés par le RER
- 11** Débat
Le schéma de structure est-il essentiel ?
- 12** Deux installations de Domenico Pievani
à Ottignies-Louvain-la-Neuve
- 13** EN L'AIR !
Prouesses... aériennes, au Parc à Mitrailles
- 14** Franck Lepage
L'éducation populaire, en voudront-ils encore ?
- 15** Épinglé pour vous...
L'agenda du mois
- 16** Midi de l'urbanisme
«Habitat durable», slogan vendeur ?

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Olivier Van Hee - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout - Rédaction : X. Attout, M. Bailly, C. Dunski et C. Vandenbosch

Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout - Président de la Maison de l'urbanisme : Alain Trussart

Maquette : atelier@doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jac offset - Tirage : 9.800 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbw.be - Site internet : www.ccbw.be - www.maisonsdelurbanisme.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Arnaud Billande. Photo de couverture : Xavier Pique



Les Bruxellois suivent leur demande de permis sur le net

Suivre l'évolution de sa demande de permis ou de celle de son voisin sur Internet ? C'est dorénavant possible. Mais seulement pour les Bruxellois. Un outil intéressant qui permet en un clic d'avoir un aperçu de toutes les demandes de permis en cours sur 18 des 19 communes de la capitale. À tout moment, les demandeurs peuvent savoir à quel stade (il y en a six) se situe leur permis. D'ici fin 2012, les demandes de permis pourront être introduites en ligne. Et en 2013, tous les plans suivront le même chemin. Fini de devoir les déposer en douze exemplaires. On attend un tel outil en Wallonie... Infos : www.urbanisme.irisnet.be



Un musée du Dialogue à Louvain-la-Neuve

L'idée d'ériger le futur musée de Louvain-la-Neuve au bord du lac est définitivement enterrée. Il s'installera dans la bibliothèque des Sciences et des Technologies, située place des Sciences, et s'appellera « Musée du Dialogue ». L'ouverture est prévue pour fin 2015. Le réaménagement des lieux s'élève à 8,8 millions d'euros. L'UCL en profitera pour rénover complètement la place des Sciences. Ajoutons que la bibliothèque des Sciences sera transférée dans le bâtiment Lavoisier.



Seconde jeunesse pour le château de l'Ardoisière

En ruine il y a encore deux ans, le château de l'Ardoisière, situé à Jodoigne, vient d'être entièrement rénové. Ce bien méconnu, qui date du XVIII^e siècle, a été racheté à la Province en juin 2010 par André Vossen, un habitant de Saint-Remy-Geest, amoureux des vieilles pierres. Le domaine s'étend sur 4,6 hectares. L'endroit a longtemps été dévolu à l'exploitation d'ardoises, d'où son nom. Des moulins (à eau, à huile, à farine, à seigle, à cylindres) ont fini par remplacer la carrière. L'avenir du château n'est pas encore déterminé mais son annexe a pour vocation d'accueillir des séminaires et des réceptions.

Feu (presque) vert pour le parking RER à LLN

Le parking RER de 3.300 places qui sera érigé le long du boulevard de Wallonie, entre la N4 et l'Esplanade, vient de recevoir son permis. L'objectif de ce parking-relais de cinq étages est de désengorger le trafic vers Bruxelles. Ce dossier fait néanmoins toujours débat : six recours ont été introduits par Inter-Environnement Wallonie et par des habitants contre l'octroi de ce permis. Ils jugent la taille du parking trop importante. Par ailleurs, un second dossier concerne la construction des voiries d'accès au parking. Un tunnel est prévu sous la N4, histoire de rejoindre plus aisément le parking en venant de l'autoroute E411. Enfin, une décision sur la demande de permis relative au quartier durable (600 logements) qui sera aménagé sur la dalle du parking (20.000 m²) est attendue dans les prochaines semaines

« L'aménagement d'Henricot II sera mieux réussi que celui des papeteries de Genval car la commune de Court-Saint-Étienne a racheté le site. »

Jean Vanderbecken, bourgmestre de Rixensart.

25

C'est finalement Louvain-la-Neuve qui a emporté la mise dans le dossier du centre sportif de haut niveau pour élites. Même s'il ne s'agit que d'une version light puisqu'il comprendra principalement une salle d'athlétisme couverte. Le budget est passé de 70 à 25 millions.

> La commune de Rixensart a remis une offre de 4,1 millions d'euros pour racheter le site de GlaxoSmithKline à Genval. Il comprend 13.500 m² de bureaux sur 4 hectares. GSK a fixé le tarif à 7,9 millions.

> Original : une demande de permis d'environnement pour installer un hélicoptère dans le jardin d'un privé à Gottechain (Grez-Doiceau) a été introduite début mars. Les riverains sont montés au créneau.

> Pour ceux qui n'ont pas encore tout compris sur le permis d'urbanisation, le ministre Henry vient de présenter un vademecum de 92 pages sur le sujet. À télécharger sur le site www.henry.wallonie.be

> Après dix ans de présence, Grégory Falisse a quitté début mars sa fonction de responsable de la cellule mobilité de l'Union wallonne des entreprises. Il travaille aujourd'hui comme expert en mobilité au sein du bureau conseil bruxellois Traject, spécialisé en mobilité et déplacements.

Deux des dernières friches du Brabant wallon en passe d'être réhabilitées

Un projet modèle pour la sucrerie de Genappe

Un éco-quartier de 800 logements et un éco-zoning seront aménagés sur le site de l'ancienne sucrerie de Genappe à l'horizon 2030. Deux mille nouveaux habitants s'installeront sur ce site de 143 hectares. À Court-Saint-Étienne, la réhabilitation des 10 ha d'Henricot II va démarrer.

En janvier 2004, le premier groupe sucrier belge, la Raffinerie Tirlemontoise, filiale de l'allemand Süd Zucker, annonçait la fermeture de la sucrerie de Genappe. Elle employait 75 personnes. Il faudra attendre trois ans avant que la Région wallonne ne fasse aboutir les négociations relatives au rachat de ce site de 143 hectares. Elle déposera cinq millions d'euros sur la table. Plus précisément, c'est la Sarsi (Société d'assainissement et de rénovation des sites industriels), filiale de Nivelinvest, qui s'est portée acquéreuse au nom de la Région. Elle a été chargée par le gouvernement wallon de coordonner le projet de réhabilitation.

Un travail qui n'a pas été une mince affaire. Depuis 2008, le comité chargé d'accompagner la reconversion a dû se réunir treize fois pour aboutir à un projet qui fait aujourd'hui l'unanimité.

Le bureau d'études ABR, de Bousval, a dessiné le futur de la sucrerie. Les grandes lignes du projet sont définies dans une étude de faisabilité d'une cinquantaine de pages.

Une mixité fonctionnelle

Le périmètre des anciens bassins de décantation, sur près de 60 hectares, disposera prochainement du statut de réserve naturelle. Le reste du site, qui s'étend sur une trentaine d'hectares dont une partie très proche du centre de Genappe, prendra, à terme, la forme d'un éco-quartier intégrant principalement de l'habitat, des espaces d'activité économique, de commerce et d'équipement.

Le projet présenté semble être un modèle du genre. L'objectif de durabilité en est le fil

conducteur. Une mixité de fonctions sera développée : 800 logements (300 maisons et 500 appartements), 3.100 m² de commerces, 10.200 m² d'équipements (crèche, groupe scolaire, maison de repos, maison des associations, centre d'accueil de la réserve) et 30.000 m² d'activités économiques. Quant à la philosophie de cette réhabilitation, elle a été pensée de manière à favoriser les interactions entre habitants et à diminuer les déplacements. « *Le projet de la Sucrerie propose de redécouvrir la notion de mixité fonctionnelle autour de laquelle s'était formée historiquement la*

« Les deux mille nouveaux habitants se trouveront à une distance maximale de 500 m du cœur de l'éco-quartier. »

ville, relève l'étude. Les espaces verts sont dominants et la délimitation des zones bâtitissables est induite par la construction des espaces publics. L'implantation générale des immeubles est guidée par des considérations énergétiques. Alors que le transport public, le vélo et la marche sont privilégiés. » L'idée d'un tram est envisagée sur l'ancienne assiette du chemin de fer. Et ajoutons que le centre du site sera un espace partagé (voitures et piétons), ce qui signifie que la vitesse sera limitée à 20 km/h.

Par ailleurs, le projet prévoit l'intégration d'une maison de repos d'une centaine de places alors que dans l'éco-zoning, ce sont des activités locales qui seront développées (petit artisanat, tertiaires). « *Toutes les fonctions de proximité sont présentes dans l'éco-quartier à des dis-*

tances piétonnes non dissuasives. Cette mixité de fonctions encourage au maximum les déplacements à pied et à vélo : commerces, services, habitats, bureaux et PME et équipements. »

À terme, 2.000 nouveaux habitants s'installeront à Genappe. « *Ces nouveaux habitants se trouveront à une distance maximale de 500 m du cœur de l'éco-quartier à*



« Il n’y a presque plus de sites à réhabiliter »



Guy Zone est l’administrateur-délégué de la Sarsi, la Société d’assainissement et de rénovation des sites industriels du Brabant wallon.

> Genval, Genappe, Court-Saint-Étienne, Orp-Jauche : les réhabilitations de sites industriels se succèdent. Reste-t-il en BW des sites qui n’ont pas encore été remarqués par des promoteurs immobiliers ?

Très peu à mon avis, sinon aucun ! Les sites à réaménager (SAR) peuvent aller d’une petite porcherie d’un hectare à une ancienne papeterie de 100 hectares. Le spectre est large. Mais en ce qui concerne les sites de grande importance, il n’y en a plus à ma connaissance. Les promoteurs ont déjà dû mettre la main dessus.

> Existe-t-il une carte des sites industriels ?

Pas à la Sarsi. Mais une carte des SAR est accessible sur le portail de la Région.

Combien y en a-t-il en BW ?

Le passé industriel de notre province n’est pas le même que celui du Hainaut ou de Liège. Le nombre est plus réduit. Tous les sites ont été ou sont en passe d’être réhabilités. Certains sites peuvent encore apparaître : c’est le cas d’Arjo Wiggins à Nivelles.

> Pourquoi la Sarsi ne coordonne pas toutes les réhabilitations ?

Nous travaillons sur les missions qui nous sont confiées par la Région wallonne. Comme à Genappe, Fabelta ou Duferco Clabecq. Nous avons déjà travaillé sur une dizaine de sites. C’est un travail de longue haleine car il faut en moyenne sept ans pour venir à bout d’un projet. Par contre, nous n’intervenons pas dans les dossiers menés par des privés, comme à Genval ou Court-Saint-Étienne.

> Il n’y a presque plus de sites à réhabiliter en Brabant wallon. C’est donc bientôt la fin de la Sarsi ?

Oui, sous cette forme. Mais nous avons créé en 2008 une seconde société, la Sofinpro, qui a pour objet la réalisation d’infrastructures d’accueil économique. Comme c’est le cas actuellement avec une crèche à Perwez ou un hall relais à Tubize. Ce sont les mêmes personnes qui travaillent à la Sarsi et à la Sofinpro. Notre travail sera différent mais ne s’arrêtera pas là.

> X. A.

savoir la place de l’école. » Un point négatif : la pauvreté de l’offre de transports en commun.

Avec une densité de 40-50 logements par hectare, l’éco-quartier de la sucrerie pourra donc répondre aux besoins en logements de la commune pour les dix prochaines années. Précisons que 10 % des logements seront des logements publics. *« Dans une volonté de préserver le caractère naturel et agricole de la commune sans déséquilibrer le marché immobilier, il conviendra de ne pas dépasser le nombre de cent nouveaux logements par an, précise l’étude. Les constructions de nouveaux logements dans la commune seront limitées dans ce secteur. »*

Requalifier le site

Quel est le timing ? La première étape consistera en l’aménagement d’une Zone d’aménagement communal concerté (ZACC) de huit hectares. Un appel à candidats sera lancé d’ici peu. Un nouveau Plan communal d’aménagement dérogatoire (PCAD) sera lancé dans la foulée car celui qui régit la zone n’autorise que des

activités de type industriel. Un plan communal d’aménagement révisé suivra. La Sarsi espère clôturer le volet administratif à la fin 2013. Le chantier devrait être terminé à l’horizon 2030.

> Xavier Attout

Se plonger dans le passé de la sucrerie

Le Centre culturel de Genappe vient d’entamer un vaste travail de mémoire et de valorisation sur l’ancienne sucrerie de Genappe. *« Nous sommes à la recherche de personnes qui ont travaillé à la sucrerie ou qui ont un lien avec cette usine, explique Valérie Vanden Hove, animatrice au centre culturel local. On souhaite collecter des témoignages, des documents, des archives, des photographies. Nous voulons vraiment tenter de reconstituer la vie de l’époque. De manière à la mettre en perspective avec le projet actuel et de faire le lien entre hier et aujourd’hui. »* À l’automne 2012, il en ressortira une exposition, une publication et des retranscriptions présentées dans le cadre de l’événement Suc’Arts. Précisons que le CCBW accompagne ces projets. Infos : 067 77 16 27.



Le futur de la sucrerie de Genappe vient d’être dévoilé. Précisons que les esquisses présentées ci-dessus ne représentent pas nécessairement le projet définitif. Ce dernier étant à long terme, il peut évoluer. © ABR

Court-Saint-Étienne / 300 logements et des commerces sur le site d'Henricot II

Le centre d'attractivité se déplacera

Equilis aura eu un début d'année pour le moins chargé. Après avoir dévoilé son grand projet aux papeteries de Genval (395 logements) mi-février, le bras immobilier du Groupe Mestdagh a présenté dans la foulée un second projet sur le site Henricot II à Court-Saint-Étienne. Les deux dossiers ont beaucoup de similitudes et devraient arriver à terme au même moment. D'ici 2018, on retrouvera dans la cité stéphanoise 330 logements, 7.500 m² de commerces, des places vertes, un espace PME et 500 places de parking. Une réhabilitation qui s'étend sur une dizaine d'hectares et qui gommara définitivement ce chancre industriel situé au cœur de la commune, entre l'avenue des Combattants, le chemin de fer et l'avenue de Wisterzée.

Aujourd'hui, le site ressemble à un grand terrain abandonné. Seuls subsisteront les bâtiments du Parc à Mitrailles et du Modelage. Trois objectifs guident Equilis : le désenclavement du site, la mixité des fonctions et la création d'espaces publics. Pour répondre au premier, une nouvelle entrée sera créée via l'avenue

de Wisterzée. Elle s'ajoutera aux entrées actuelles situées avenue des Combattants et avenue des Métallurgistes. Une liaison avec la N25 est envisagée.

Concernant la mixité des fonctions, les commerces seront localisés à proximité du Parc à Mitrailles, autour d'une place multimodale. Des logements seront aménagés aux étages, de même que le long de l'avenue des Métallurgistes. La densité sera de 33 habitations à l'hectare. Enfin, ajoutons que trois espaces de vie (des sortes de placettes) seront aménagés. Situés en face du Parc à Mitrailles et dans le quartier réservé aux logements, ils rendront le quartier plus convivial.

Un permis dès l'été

Quid du timing ? Equilis espère introduire la demande de permis pour la première phase (3,5 hectares, 113 logements, 74 ares de commerces et services et 206 places de parking) d'ici l'été. Elle concernera la zone située à proximité du Parc à Mitrailles et de l'avenue des Combattants. Cette partie a déjà fait l'objet d'une dépollution. Pour le reste du site, un plan

communal d'aménagement révisionnel va être lancé d'ici peu. Sa réalisation prendra deux à trois ans. Soit le temps de finir la première partie et d'ensuite enchaîner avec la seconde. « *Tout devrait bien se goupiller*, espère Éric Roubaud, en charge des promotions immobilières d'Equilis. *Le projet devrait être terminé d'ici six ans.* » Ajoutons que cette zone devra être dépolluée, le passé sidérurgique ayant provoqué pas mal de dégâts. Une nouvelle étude sur la question sera lancée d'ici peu.

Pour rappel, les usines Henricot étaient spécialisées dans la sidérurgie. Elles ont connu un réel essor au 19^e siècle. Les usines employaient à l'époque jusqu'à 2.700 personnes. Elles ont fermé leurs portes en 1984. Le site comprenait deux parties. Henricot I, qui correspond à l'usine n°1, a été transformé en nouveau quartier où se mêlent logements et commerces. La réhabilitation d'Henricot II est liée au projet d'Equilis. Une fois ces travaux terminés, Court-Saint-Étienne aura tourné une page importante de son passé industriel.

> X. A.



Le site Henricot II, situé au cœur de Court-Saint-Étienne, sera entièrement redessiné d'ici une demi-douzaine d'années. Seuls le Parc à Mitrailles et le bâtiment du Modelage seront maintenus. © Equilis

UzinesS s'intéresse aux architectures industrielles abandonnées

Sur la trace des ouvriers de Clabecq



Xavier Pique est le réalisateur d'UzinesS. Il travaille au studio de post-production Dame Blanche, situé à Genval.

Six jeunes pros de l'image se sont plongés dans le patrimoine industriel désaffecté de Wallonie. Avec un arrêt aux Forges de Clabecq. Leur projet s'attarde sur le ressenti des ouvriers. Il en ressort un film, un livre et une expo photo. Un travail à découvrir.

Le charbonnage du Hasard à Cheratte (Liège), les cokeries d'Anderlues (Hainaut), les forges de Clabecq et la gare de Monceau (Hainaut) : quatre sites industriels désaffectés ont retrouvé la lumière grâce à six jeunes professionnels de l'image. Cette bande d'amis, originaires du Brabant wallon et de Bruxelles, vient de dévoiler son intéressant projet, baptisé UzinesS. On y découvre un documentaire de 52 minutes, une exposition de photographie et un livre. Un travail qui s'attarde sur l'architecture de ce patrimoine industriel mais qui s'intéresse également à ces hommes et femmes qui ont œuvré dans l'ombre.

Xavier Pique, filmer et photographier des sites industriels, il y a un air de déjà vu, non ?

Oui, bien évidemment. Des travaux sur les friches industrielles, il y en a des tonnes. C'est pour cela que nous avons voulu dépasser l'aspect purement esthétique et s'attarder sur le vécu humain au sein des usines. On a donc multiplié les rencontres dans les cafés des alentours pour connaître la vie des travailleurs de l'époque, leurs difficultés, leur sentiment sur la reconversion de leur site. Par contre, nos rencontres avec différents syndicalistes n'ont pas été concluantes. Leur esprit de révolte était encore trop présent. Il n'y avait qu'avec les anciens ouvriers qu'on découvrait le ressenti réel.

Et qu'en est-il ressorti ?

On ne s'intéresse pas suffisamment à tous ces anciens travailleurs. La fin de l'activité industrielle a été un choc pour beaucoup. À Clabecq, nous avons vraiment remarqué que ces ouvriers étaient une famille. Le site a toujours une âme. Cela m'a vraiment marqué, c'est indescriptible. Certains travailleurs ont retrouvé un emploi aujourd'hui. Mais à la fin de leur journée, tous se retrouvent dans un café pour évoquer leurs souvenirs et boire un coup.

Comment a démarré ce projet ?

Nous sommes cinq anciens étudiants de l'Inraci (NDLR : Institut de radioélectricité et de cinématographie, à Bruxelles) rassemblés dans le collectif No Prod Production. Il s'agit de notre premier travail de création. L'esthétique des sites industriels nous intéressait. On a sillonné la Wallonie pendant trois ans à la recherche de lieux qui valaient la peine d'être mis en avant. L'équipe souhai-

taît travailler sur les grands courants industriels belges. Notre premier regard portait sur l'abandon. Beaucoup d'éléments, comme des bottes, des salopettes, des tables ou encore des photos étaient toujours présents et témoignaient des passages humains.

Comment avez-vous effectué le choix des sites ?

Ils ont été prioritairement choisis pour des raisons esthétiques. J'ai été surpris de découvrir le nombre de sites abandonnés en Wallonie. Par exemple, les cokeries d'Anderlues s'étendent sur une surface colossale. Le complexe est laissé à l'abandon car il y a de graves problèmes de pollution.

Avez-vous remarqué un fil rouge architectural entre les différents sites ?

Les usines qui sont construites aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec ce que l'on a connu. Elles étaient immenses, en brique. On retrouve cette grandeur sur chacun des sites.

Cette architecture n'est plus du tout d'actualité. D'une manière générale, nous nous sommes moins attachés sur les techniques architecturales que sur le jeu des textures et des matières. Ce n'est pas un domaine dans lequel nous excellons.

Le message que vous vouliez faire passer ?

L'objectif n'est pas de proposer un film polémique sur la fermeture de ces sites industriels ou sur leur devenir. Montrer l'état de délabrement actuel est le message implicite, mais c'est surtout l'envie de montrer le côté humain qui a guidé notre travail. C'est un film sur le vécu, sur les relations entre les travailleurs, le ressenti.

> Xavier Attout

Infos : www.uziness.be Le projet devrait bientôt être présenté à Tubize.

Rendez-vous sur le site pour découvrir la date exacte.

L'équipe : Xavier Pique, Gilles Gengler, Amandine Mercier, Karo Pauwels, Cloé Despontin, Hyacinthe Arthurs.

« Il ne s'agit pas d'un film polémique sur la fermeture des sites industriels. »

Débats autour des noyaux d'habitat

Une cinquantaine de Brabançons se sont penchés sur les défis du 21^e siècle en matière d'aménagement du territoire. Des débats animés. Leurs remarques ont-elles fait écho auprès du ministre Henry ? Un des axes de ces ateliers du territoire est en tout cas déjà sur le point de passer la rampe.

C'était une première en Wallonie. Par le biais de l'opération « Les ateliers du territoire » lancée l'an dernier, le ministre wallon de l'Aménagement du territoire, Philippe Henry, souhaitait connaître l'avis des citoyens, des professionnels, des associations et des élus sur l'avenir de notre espace de vie commun ainsi que la meilleure manière de l'organiser. Une démarche ambitieuse qui devait l'éclairer sur les perceptions de sa politique d'aménagement du territoire telle que détaillée dans les « Lignes de force pour le 21^e siècle ».

En Brabant wallon, ce sont quarante-six citoyens qui se sont mobilisés pendant trois soirées pour réfléchir, débattre et émettre des avis sur les défis du 21^e siècle. Sans oublier les questions de gouvernance, d'aménagement du territoire et de mobilité. Une initiative qui s'est essaimée partout en Wallonie. Au total, près de 1.200 personnes ont participé à ces ateliers. De quoi rassembler une quantité de remarques et de recommandations pour que les autorités wallonnes puissent « *alimenter les réflexions des prochains mois sur l'aménagement du territoire* ». Du moins, c'est ce qui était annoncé et promis. Autant dire que les participants aux ateliers citoyens étaient impatients de connaître les suites que le gouvernement wallon allait donner à leur travail. Peuvent-ils se montrer satisfaits ? En janvier dernier, Philippe Henry tentait de rassurer tout le monde : « *D'une manière générale, on constate que la politique d'aménagement du territoire est*

confortée par les conclusions des ateliers menés partout en Wallonie. » Pas de grandes surprises, donc.

Les communes sollicitées

Qu'en est-il ressorti ? Les propositions de densification des zones d'activité économique (ZAE), de mixité des activités compatibles avec l'habitat ou encore de développement de bureaux dans les centres ont été défendues par la majorité des participants. Les notions de densification et de détermination des noyaux d'habitats ont également été encouragées à 80%. On peut donc dire que les démarches menées dans ces domaines par le cabinet Henry sont donc largement soutenues.

L'une d'entre elles, les noyaux d'habitat, est d'ailleurs actuellement en débat au Parlement wallon. Les 262 communes wallonnes ont été invitées à identifier leur(s) « noyau(x) d'habitat » – au moins un par entité – sur base de critères définis par le Gouvernement wallon. Objectif : délimiter des lieux densément peuplés qui bénéficieront d'une discrimination financière positive dans le cadre de projets publics à venir. Au total, 216 conseils communaux ont défini leurs lieux de centralité. Soit des quartiers très peuplés, riches en services et bien desservis par les transports en communs. Précisons que deux communes ont estimé ne pas avoir de tels lieux dans leur entité et que vingt-six ont répondu que ces lieux de centralité couvraient toute leur commune.

Quid de la suite ? Sur base de ces propo-

"LES BAMBOUS"



"LES GREFFONS"



sitions d'identification, le gouvernement déterminera une série de critères théoriques qui définiront ce qu'est un « noyau d'habitat ». Ces principes seront ensuite appliqués au plan local. Les conseils communaux émettront alors un nouvel avis, ce qui permettra d'affiner les futurs « noyaux d'habitat » de la manière la plus précise possible. Ces zones seront alors privilégiées : les projets d'urbanisation feront l'objet d'incitations concrètes. Des exemples ? Les primes au logement, la construction de logements publics ou encore l'aménagement d'infrastructures collectives. En résumé, tout ce qui peut favoriser la densification de l'habitat. L'adoption des « noyaux d'habitat » par le Gouvernement wallon est attendue pour la fin de l'année. Mais ce dossier devrait encore faire parler de lui d'ici là...

Pour le reste, la réforme annoncée du Cwatupe (Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie) et la révision

du SDER (Schéma de développement de l'espace régional) sont deux autres chantiers d'envergure qui entendent répondre aux remarques et propositions des ateliers du territoire.

Quatre pistes à améliorer

Car s'il est vrai que d'une manière générale, la politique de l'aménagement du territoire s'est vue confortée par les résultats des ateliers du territoire, le ministre Philippe Henry a reconnu que celle-ci devait cependant être renforcée sur certains points relevés par les citoyens :

1. La personne doit être mise au cœur de l'aménagement du territoire : l'approche sociale est importante tant d'un point de vue du choix de vie que des sensibilités, défis énergétiques et climatiques.
2. Les projets pour la ruralité doivent davantage être développés tout en tenant compte de la spécificité des villages. Les centres ruraux sont à développer en ce

compris l'activité économique.

3. Des solutions doivent être trouvées en matière de mobilité en milieu rural. Des alternatives sont à développer dans les zones peu desservies afin de ne pas pénaliser les populations rurales.

4. Les campagnes sont à préserver, les atteintes au réseau écologique, le mitage du territoire et l'altération des paysages étant perçu par plus de 60 % des participants aux ateliers comme les conséquences les plus importantes de l'étalement urbain.

Enfin, Philippe Henry l'a bien précisé, « la démarche des ateliers du territoire est à poursuivre. Ce n'est qu'un début... ». Il est vrai que le citoyen sera encore sollicité dans le cadre de la consultation et enquête publique du SDER.

> Catherine Vandebosch



« Cela manquait d'élus communaux »

David Morelle est l'un des conseillers de Philippe Henry, le ministre wallon de l'Aménagement du territoire. Il était le chef d'orchestre des « ateliers du territoire ».

> Ces ateliers ont-ils eu réellement une influence sur la politique du ministre Henry ?

Cela nous a permis de réorienter certains éléments, d'en consolider d'autres. Nous avons eu des pistes nouvelles aussi. Ce travail n'a pas été inutile. Associer les citoyens de cette manière n'avait encore jamais été fait. Il faut surtout retenir ce point.

> D'une manière générale, satisfait du déroulement de cette initiative ?

Oui, fort satisfait. On espérait juste avoir davantage d'élus communaux, de manière à ce que la démarche rejaillisse encore plus. Pour le reste, on s'attendait à des propositions plus concrètes mais le point positif, c'est qu'il y a eu une grande liberté d'action. Et ce, même si certains ont critiqué le fait que ces ateliers partaient d'un document existant, à savoir les lignes de force du ministre Henry. Mais il fallait bien partir de quelque chose.

> Le profil des participants n'était-il pas trop similaire ?

Il est clair que l'on a principalement retrouvé des universitaires qui avaient déjà une certaine connaissance du monde de l'aménagement du territoire. Des citoyens présents dans le monde associatif aussi. C'est bien évidemment compliqué d'y remédier et de toucher des publics différents. De nombreuses personnes ne sont pas suffisamment intéressées par les enjeux actuels en la matière. C'est un point à améliorer pour la prochaine consultation qui concernera la SDER.

> X. A.



Quand Infrabel transforme les ponts en tranchées couvertes

Les nouveaux espaces créés par le RER

Les gigantesques travaux d'Infrabel effectués dans le cadre de l'arrivée du RER offrent dans certains cas de nouveaux espaces à urbaniser. Que ce soit un centre sportif, une nouvelle place publique ou encore un lieu d'intermodalité.

Les amateurs du genre doivent s'en frotter les mains. Des chantiers plus impressionnants les uns que les autres se succèdent actuellement sur

les lignes 124 et 161. Des tonnes de terre excavées, des ponts démolis, des voiries élargies, des ouvrages d'art qui grimpent vers le ciel : le paysage du Brabant wallon se modifie à mesure que le Réseau Express Régional (RER) étire sa toile dans les différentes gares concernées par ce projet d'envergure.

Avec, parfois, quelques bonnes surprises. Comme ces chantiers qui offrent de nouvelles possibilités de développement urbanistique. Des tranchées couvertes de plusieurs dizaines de mètres (de 70 à 210 mètres) qui ont été ou qui sont en passe d'être construites au-dessus des voies. On y aménagera un centre sportif, une place de village, des lieux d'intermodalité ou, plus simplement, des places de stationnement. Des projets qui ne font pas toujours l'unanimité.

Un hall de sport pour le Christ-Roi

À Ottignies, Infrabel a aménagé une dalle qui surplombe les voies à hauteur de la rue du Renivaux. Elle s'étend sur une centaine de mètres entre le Bois des Rêves et le Collège du Christ-Roi. L'établissement scolaire, situé à un lancé de balle de là, y aménagera une nouvelle salle de sport d'ici la fin 2013. Le chantier débutera d'ici l'été et durera 300 jours ouvrables. La Région wallonne vient d'octroyer le permis d'urbanisme, embrayant sur l'avis positif remis par la Ville. Ce hall de 1.622 m² comprendra une salle de sport, des vestiaires et des locaux techniques. Il sera recouvert d'un parement en bois et d'une toiture verte de manière à s'intégrer au mieux à l'environnement. Ajoutons que le reste de la dalle sera un espace de végétation.

À Rixensart, la situation est plus complexe pour Infrabel. Le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge est en train d'aménager une tranchée couverte de 210 mètres dans le centre de la commune. Elle permettra de relier les deux parties du village. On retrouvera en surface de cette dalle une nouvelle gare, une place

publique où circuleront piétons, vélos et bus du TEC, ainsi qu'un grand rond-point. Un parking souterrain est prévu en sous-sol. Le chantier doit se terminer début 2014.

Des espaces trop minéralisés

Le hic ? Ces aménagements en surface sont suspendus puisque la Commune a été en recours auprès du ministre Henry, suite à l'octroi du permis unique par le fonctionnaire délégué. Le Collège communal estime que cet espace est trop minéralisé et demande donc à Infrabel d'y ajouter arbres, fontaine et mobilier urbain. Est-ce son rôle ? Tout le monde n'a pas le même avis sur la question. « *Notre priorité est de favoriser l'intermodalité*, explique le porte-parole d'Infrabel, Frédéric Sacré. *Il reste néanmoins des espaces disponibles pour favoriser la convivialité. Mais ces travaux ne sont pas de notre ressort.* » Alors que Christian Radelet, fonctionnaire délégué de la Région wallonne, estime qu'Infrabel a déjà effectué suffisamment d'efforts en la matière. « *Chaque commune peut assortir l'octroi d'un permis de charges urbanistiques*, précise-t-il. *Mais il faut que les charges restent proportionnelles à la demande. Toutes les communes essayent d'avoir un maximum de compensations. Mais aménager une place n'est par exemple pas la mission première d'Infrabel. Un plan communal d'aménagement est en cours sur cette zone. Il n'est donc pas judicieux de figer l'aménagement de cette place car nous ne savons pas comment va vivre cet espace.* »

À quelques kilomètres de là, à Genval, une tranchée d'une centaine de mètres a été aménagée. Il s'agira d'un lieu d'intermodalité où bus, piétons et voitures monteront et descendront en vitesse de ces moyens de transport. Alors qu'à l'entrée de Braine-l'Alleud, le Pont Courbe a été démolé. Il est remplacé par une tranchée couverte de 90 mètres de large qui surplombe les quatre voies. Le nouveau bâtiment des voyageurs sera installé sur cette plate-forme. Des aménagements qui, de manière générale, permettent donc de libérer quantité de nouveaux espaces.

> **Xavier Attout**

Braine-l'Alleud vient d'adopter cet outil, Waterloo l'estime inadapté

Un schéma de structure est-il essentiel ?

OUI



Vincent Scourneau est le bourgmestre de Braine-l'Alleud.

« Tout était dans ma tête »

> Braine-l'Alleud a attendu de longues années avant d'adopter, début mars, un schéma de structure communal. Quelles réticences aviez-vous ?

Aucune. Il s'agit simplement d'une longue procédure. Certains disent qu'on en parle depuis vingt ans. Pour ma part, ce n'était pas une priorité quand je suis devenu bourgmestre il y a douze ans mais il l'est devenu au fil du temps.

> Quelles sont les grandes options ?

Il comprend six axes qui sont : moderniser le centre-ville à partir de la gare, mieux structurer l'espace en définissant des pôles (culturel, sportif, hospitalier, administratif, de loisirs...) ou encore préserver les espaces verts et la qualité de l'habitat. Il y a aussi le fait de remplir les « dents creuses » en évitant de densifier la périphérie. La densité de l'habitat sera modérée dans le centre avec des grands appartements et les villas en périphérie.

> Vos grandes lignes urbanistiques étaient déjà connues. Ce schéma de structure ne s'est-il pas simplement intégré dans vos souhaits ?

Si vous relisez mes déclarations dans la presse depuis dix ans, vous retrouvez le schéma de structure. Tout était dans ma tête. Nous n'avons pas changé de philosophie. La structuration en pôles, la revitalisation du centre urbain et des espaces publics sont des politiques actionnées depuis longtemps.

> L'objectif ?

Nous avons maintenant un cadenas pour résister à la pression immobilière. Presque 100 % des demandes de permis sont démesurées et sont refusées dans un premier temps par l'administration car on estime qu'il ne faut pas de projets trop importants. On veut maintenir une ville à la campagne.

> Un schéma de structure est essentiel ou on peut s'en passer ?

Braine-l'Alleud vit sans depuis 1830... Ce document permet de dire que nous avons une vision à long terme. Disons que quand on a un esprit structuré, on n'en a pas besoin. Ce n'est pas révolutionnaire mais cela permet d'avoir davantage de transparence. La suite sera peut-être l'adoption d'un Règlement communal d'urbanisme. Mais nous deviendrions alors une commune décentralisée (sic). Et ce serait dommage de se passer des avis éclairés du fonctionnaire délégué...

« Vers un guide urbanistique »

> Waterloo ne veut pas entendre parler d'un schéma de structure. Pour quelles raisons ?

Ce n'est pas tout à fait ça. Notre commune est déjà très fortement urbanisée. Les terrains libres sont quasiment inexistantes. Les seules possibilités de bâtir sont de raser et de reconstruire. Nous ne sommes plus devant une interrogation sur ce que nous voulons faire de nos terrains. Notre commune s'étend sur 2.200 hectares et la majorité des terrains sont en zone rouge et déjà bâtis. À titre de comparaison, la commune de Genappe s'étend sur 10.000 hectares. Pour toutes ces raisons, nous avons estimé qu'il n'était pas opportun d'avoir un schéma de structure. Et ce n'est pas faute d'avoir abordé la question. Il y a quelques années, nous avons convié l'échevine de l'Urbanisme de Nivelles Valérie De Bue et Jean-Pol Van Reybroeck, le chef de cabinet adjoint du ministre wallon de l'Aménagement du territoire de l'époque, à une discussion sur le sujet. Ils étaient également arrivés à la conclusion que cet outil n'était pas adapté à notre commune.

> Quels autres outils guident alors actuellement votre politique d'aménagement du territoire ?

Waterloo possède plus de 800 lotissements. Ils sont figés par des permis de lotir. Ce qui permet d'encadrer leur développement.

> Vous venez de commanditer une sorte de « guide urbanistique ». De quoi s'agit-il ?

Un bureau d'études est chargé de nous remettre d'ici un an un document qui reprend les grandes lignes urbanistiques que nous souhaitons voir appliquer. Toute une série de prescriptions seront déterminées. Il n'aura pas de valeur réglementaire mais il permettra de baliser les nouveaux projets.

> D'une manière générale, que pensez-vous du schéma de structure ?

Il n'est pas à bannir dans tous les cas. Cela dépend des communes. Pour Braine-l'Alleud par exemple, le développement est encore important. Il est donc intéressant de figer les grandes options dans un document. Je ne suis en tout cas pas un accusateur de cet outil !

> Propos recueillis par Xavier Attout

NON



Serge Kubla est le bourgmestre de Waterloo.



Passages autour et à travers (pour un regard libre)

À la recherche de l'essentiel

Domenico Pievani crée deux installations, l'une à Ottignies, l'autre à Louvain-la-Neuve dans le cadre de deux programmes thématiques. Formé pour la sculpture et la scénographie théâtrale, l'artiste italien a notamment travaillé dans les projets de Grotowski et fondé le « Théâtre du silence/drama Studio ».

Les thèmes des événements qui accueillent vos œuvres sont « artiste en liberté » pour le festival Les Voies de la Liberté et « rupture » dans le cadre de la saison UCL Culture. Qu'évoquent-ils pour vous ?

La liberté d'expression est notre mythe et, en particulier la liberté d'expression individuelle. Moi naturellement, j'en suis partisan, et je défends ce mythe, même s'il faut reconnaître que l'art, dans le sens de la création artistique, n'en a jamais eu besoin pour exister. Par exemple, je pense qu'Andreï Rubliov (ndlr : peintre russe de la fin du XIVe siècle et du début du XVe), quand il peignait ses icônes, ne se préoccupait pas du tout de la liberté d'expression, c'était certainement le moindre de ses soucis. Pour ma part, la liberté d'expression est intéressante, aussi dans mon travail, surtout quand on la fait dialoguer avec la notion de limite.

En ce qui concerne les arts, le thème de la rupture entretient depuis toujours un lien étroit avec la liberté d'expression, et très souvent les deux coïncident. La rupture m'intéresse dans son potentiel de transformation, dans le fait qu'elle provoque un changement d'état. Chaque rupture contient une potentialité de chaos, à l'égard duquel nous ne sommes pas toujours bien disposés. Mais, dans le domaine artistique par exemple, le changement d'état peut être une belle occasion d'innover.

Pouvez-vous nous décrire les œuvres que vous présentez ?

Ces travaux sont nouveaux et ont été conçus pour ces deux expositions-là. Particulièrement en ce qui concerne celle du Centre culturel d'Ottignies, où je présenterai un travail de mise en scène qui a été pensé en accord avec l'espace. Un système de structure métallique et une série de portes, qui contribuent à structurer l'espace, s'articulent en une série de passages. Le travail est une réflexion sur le concept de limite lorsqu'il entre en interaction avec celui de la liberté (liberté du mouvement, liberté de perception, liberté du regard, liberté d'un ailleurs). L'œuvre se structure comme un espace parallèle à celui de l'exposition. Le tout créant une tension, un dialogue entre l'espace, l'observateur et les matériaux qui contribuent à donner une signification à l'œuvre. Dans l'espace du Forum des Halles,

je présente une installation composée de plusieurs œuvres qui tissent des relations entre elles et avec l'exposition d'Ottignies. En dépit de leurs différences, les parties sont articulées au cœur d'une seule dramaturgie : une série de photographies en grand format et plusieurs œuvres tridimensionnelles. J'utilise ces diverses techniques pour susciter une réflexion sur le regard en tant qu'élément de rupture et de remise en question du sens des mondes physique et psychique. Le regard peut aussi être acteur de cette collision du sens qui permet la création de nouvelles relations.

Comment avez-vous intégré les thématiques ?

J'essaie toujours que mon travail ne soit pas descriptif et donc, on peut difficilement retracer les thématiques auxquelles je fais allusion sous forme narrative ou explicative, parce qu'elles sont contenues dans le travail lui-même.

Je m'efforce de mettre en acte ces thématiques directement au travers des œuvres. Non pas de les représenter mais de les présenter. Les thématiques prennent substance par le travail en lui-même, par le biais d'une vision poétique.

> Propos recueillis par Julie Nicod et traduits par Jessica Saublens

Installation n°1 du 20 avril au 3 mai

au **Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve** - 41, avenue des Combattants à Ottignies

visite guidée en présence de l'artiste le 19 avril à 18h30

vernissage le 19 avril à 19h30 au Centre culturel dans le cadre du festival Les Voies de la Liberté

Installation n°2 du 23 avril au 3 mai

au **Forum des Halles - Galerie des Halles** à Louvain-la-Neuve

conférence de l'artiste le 23 avril à 18h30 (séminaire académique Halles universitaires) - 1, place de l'Université à Louvain-la-Neuve

vernissage le 23 avril à 19h30 au Forum des Halles dans le cadre de la saison UCL Culture « Ruptures »

infos : 010 616 606 / www.ccbw.be

Photos : (de haut en bas) Domenico Pievani - Alain Breyer - Domenica Pievani

EN L'AIR ! La volonté de partager le chantier de la création artistique

Prouesses aériennes

En avril, on s'envolera de plaisir ! Le bruit circule que quatre compagnies de cirque seront en résidence au Parc à Mitrailles de Court-Saint-Étienne... Parmi celles-ci, la jeune compagnie « La Main à la Patte » nous a laissé promener un œil en coulisses.

C'est un peu par hasard que Pierre Viatour et Sonia Massou se sont rencontrés. Elle, formée au Centre des arts du cirque de Toulouse (Lido), à l'École de cirque de Stockholm et diplômée de l'École supérieure des arts du cirque de Bruxelles, en équilibre. Lui, le diplôme de l'École internationale de théâtre LASSAAD en poche, suit une formation en pédagogie à l'École de Cirque de Bruxelles. C'est de ce mélange de parcours et d'univers très différents que le duo espère tirer sa force et son cachet authentique. Et puisqu'ils aiment les mélanges, le comédien et l'équilibriste se lancent dans un spectacle principalement orienté vers une tierce discipline, l'acro porté. En mars 2011, les deux artistes sautent les mains jointes dans une belle aventure, la création du spectacle de main à main au titre encore provisoire : *Manipulation*.

Face-à-face

Une chorégraphie poétique mêlant acrobaties, portés et danse. Tantôt douce, tantôt revêche, la relation qui se crée entre les acteurs laisse beaucoup de place à l'imaginaire. Quant à l'histoire, sans paroles, elle est racontée par les corps légers, lourds,

fermes puis ramollis, libres d'interprétation. « *La démarche artistique tient à laisser libre cours à l'imagination du public, à ne pas imposer une lecture unique, mais à proposer des images porteuses de sens.* »

Des rires, un cri de surprise... Dans le public, les émotions se manifestent. Du côté des spectateurs, la fluidité des mouvements fait rapidement oublier la performance physique. Pourtant, bien qu'on aimerait croire que ces acrobaties sont faciles, il y a en amont une préparation intense. « *Il y a d'abord un travail de technique et d'entraînement, qui est très long. Il faut sans cesse répéter les mêmes mouvements pour parvenir à un résultat impeccable. Après, arrive le moment de recherche. Ce n'est pas de « l'acrosport », il faut aller plus loin dans la construction du spectacle.* »

On le comprend, c'est un travail très dur physiquement, mais qui demande aussi beaucoup de préparation, de réflexion, afin de trouver une cohérence. Un spectacle met parfois plusieurs années à se construire. « *Oui, dans notre cas, Sonia s'est blessée*

début janvier, il a fallu prendre un mois d'arrêt, et puis le temps de retrouver la santé, et surtout la confiance. » Pour cela, pas de soucis, le duo semble parfaitement en forme et n'attend plus que l'ouverture du Festival EN L'AIR ! pour nous emporter dans son univers « acro pattique » !

Envie de les rencontrer ?

En attendant, Sonia et Pierre continuent à s'entraîner, et ce n'est pas de tout repos. Les trois autres compagnies en résidence présenteront aussi leur spectacle lors du festival. Les organisateurs garantissent des artistes qui s'envolent et des souvenirs qui restent !

> Marie Bailly



EN L'AIR !
le 28 avril dès 17h et le 29 avril dès 13h30
au Parc à Mitrailles à Court-Saint-Étienne
010 61 60 15 - www.ccbw.be -
reservation@ccbw.be



Photos : Marie Bailly

EN L'AIR ! Festival des arts du cirque en création

Au programme des 28 et 29 avril : les spectacles de la Cie Lorrojo - la Cie Lady Cocktail - la Cie La Main à la Patte - Agustina Castro - Théâtre du Nomb'île - Les écoles de cirque.

Trapézistes, acrobates, tissu aérien, circassiens... feront vibrer les cœurs tout le week-end avec, en point d'orgue les deux jours un numéro de cirque actuel réunissant les quatre compagnies présentes et imaginé par le metteur en scène Philippe Vande Weghe.

D'autres activités, notamment une exposition photo et vidéo, un espace d'initiation aux techniques de cirque ou encore la présence du dessinateur de presse, Samuel, seront ouvertes au public.

Quand un clown jongle avec culture populaire et politique

L'éducation populaire, monsieur, en voudront-ils encore ?

L'éducation « populaire », en France, « permanente », en Belgique, est née dans un contexte donné et a, dans chaque pays, évolué différemment. Dans sa conférence gesticulée *L'éducation populaire, monsieur, il n'en ont pas voulu !*, Franck Lepage, en décortique les enjeux.

Scop le Pavé



Ancien directeur du développement culturel à la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture, Franck Lepage est l'auteur et l'interprète de *L'éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu !* Cette conférence théâtrale a été publiée en 2007 par une maison d'édition belge (Le Cerisier à Cuesmes). Franck Lepage fait partie d'un collectif de « gesticulants » réunis au sein de la coopérative d'éducation populaire Le Pavé. Leurs conférences traitent notamment de l'école, de l'énergie, du travail, des médias et, chez nous ce 24 avril, de l'éducation populaire. Il paraît que ces conférences gesticulées, c'est de l'éducation populaire spectaculaire. On est pressés de voir ça !

Il oppose culture avec un grand... Q (ou plutôt, C...) et éducation populaire. Dans son spectacle hilarant qui tient tout à la fois du café théâtre et du colloque, Franck Lepage dénonce la manipulation des mots mis sur le marché par les décideurs. Il met les pieds dans les trop nombreux plats à lieux communs que l'on nous sert ici et là.

Franck Lepage est donc tout à fait politiquement incorrect. Il explique d'ailleurs comment de « directeur du développement culturel à la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture » il est devenu « cultivateur de poireaux en Bretagne ». Pendant toute la représentation, on se demandera s'il a vraiment tenté de faire pousser poireaux, tomates et oignons ou s'il bluffe dans le seul but d'user de métaphores potagères. Il n'empêche qu'en prônant l'inculture, il est allé trop loin aux yeux de certains. « *J'avais compris que la culture, ça sert à reproduire les pauvres, pas à les supprimer*, explique-t-il, en préambule de son spectacle. *On dit aussi que la culture, ça sert à reproduire les rapports sociaux. Moi j'en ai eu marre de les reproduire. Il m'est arrivé une chose terrible : j'ai arrêté de croire à la culture.* » Et de définir l'inculture : « *forme de refus des savoirs officiels, de la culture légitime, élaboration d'une culture illégitime faite de rencontres, d'expériences professionnelles ou de lectures disparates ; résistances politiques, analyses ancrées dans nos vies.* » Et c'est comme cela qu'il est devenu clown.

« *J'ai arrêté de croire, pour être très précis, en cette chose qu'on appelle chez nous 'la démocratisation culturelle'.* » Franck Lepage ajoutera encore qu'il a cessé de croire dans l'ascension sociale par la culture et que, quoi que les pauvres fassent

pour se cultiver, les riches continueront eux aussi d'emmagasiner de la « cul-tu-re ». La « théorie du rattrapage » et l'idée de voir naître une « société égalitaire » ne sont finalement que miroir aux alouettes. Dans un autre spectacle au titre explicite, il revendiquera finalement qu'on empêche les riches de s'instruire plus vite que les pauvres.

« *En Belgique sur le terrain de l'éducation permanente, les associations bénéficient jusqu'à ce jour d'un soutien public relativement établi. La question est 'pour combien de temps encore ?', nous dit Audrey Dye, secrétaire fédérale des Équipes Populaires en Brabant wallon. L'austérité est en train de passer par là et il est vraisemblable qu'on assiste à un schéma à la française où les associations plus 'sociales' prendraient l'ascendant sur des organisations plus 'contestataires' qu'on encourage à se 'professionnaliser' et à se 'structurer' ! Ce qui amène à se demander : 'l'éducation populaire, monsieur, en voudront-ils encore demain ?!' »**

> Caroline Dunski

L'éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu ! de et par Franck Lepage

Mardi 24 avril à 19h Ferme du Biéreau - Louvain-la-Neuve (avenue du Jardin Botanique)

Entrée : 10 euros - 5 euros (étudiants, retraités, sans emploi, acteurs culturels et associatifs) - 1,25 euro (Article 27)

Réservations : 010 61 60 15 ou reservation@ccbwb.be

* Pour approfondir la question avec des acteurs de l'éducation permanente en Brabant wallon, rendez-vous sur www.ccbwb.be !





agenda 4/12

épinglé pour vous...

*jusqu'au dimanche 29/4 à Court-Saint-Étienne / ateliers photo et vidéo

En catimini dans les coulisses du cirque

En préambule au Festival EN L'AIR ! (28 et 29/4) Thibault Cordonnier (photographe) et Éléonore Coyette (vidéaste) proposent des ateliers ouverts à tous (débutants et confirmés). Du 9 au 13 avril, pendant la 2e semaine des vacances de Pâques, à partir de 12 ans, et les 10&11, 17&18, 24&25 avril, à partir de 16 ans.

mardi 10/4 à 10h à Nivelles / littérature

Le temps des bébés (6 m - 2 1/2 ans)

Animations autour du livre, au rythme des chansons, comptines, instruments de musique... Ce sont des histoires à dévorer des yeux, à chatouiller les oreilles, à sentir des doigts...
067 89 26 30 - www.nivelles.be

vendredi 13/4 à 20h à Sart-Messire-Guillaume / conférence

Jardinage bio

« Le Réveil Horticole » propose une conférence consacrée au jardinage bio, aux outils pratiques et aux associations de plantes.
010 62 01 73 - franz.de.weerd@skynet.be

*du lundi 16/4 au vendredi 27/4 à Ottignies-Louvain-la-Neuve / rencontres thématiques

La Paix ça commence tout de suite !

L'asbl Atoutage consacre une quinzaine aux génocides du XXe siècle, avec une exposition retraçant l'histoire du peuple arménien, le spectacle *Schicklgruber, alias Adolf Hitler*, de Jan Veldman (26/4); *Mots*, six petits films de Pierre Mertens et rencontre avec l'écrivain (17/4); du cinéma, un café citoyen et le concert de clôture du festival « Les Voies de la Liberté ».
010 45 20 61 - www.atoutage.be

vendredi 20/4 à 14h à Waterloo / conférence

Vieillir et devenir vieux dans la société occidentale

L'Antenne interuniversitaire UCL-ULB de Waterloo invite Claude Javeau, sociologue, professeur émérite à l'ULB.
02 352 98 83 - www.waterloo.be

vendredi 20/4 à 20h à Walhain / conférence

Les noms de rue des villages

Les noms de rue sont souvent le réceptacle de notre mémoire collective. Que signifient-ils ?

Comment ont-ils évolué ? À quoi ressemblaient nos chemins ? Quelles sont les anecdotes qui leur sont attachées ? Autant de questions qui seront développées par Philippe Martin.
www.paysdevillers-tourisme.be

*vendredi 20/04 à 20h30 à Dongelberg / soirée dansante

Bal folk

Avec Sons libres (Fr) : accordéon, percussions et chants sénégalais.
010 86 27 71 - www.espacebrassages.be

*du lundi 23/4 au samedi 5/5 à Lasne / BD

Le Temps Presse

Une exposition de dessins de presse à la bibliothèque Edgar P. Jacobs, avec Anne-Catherine, Clou, Serge Dehaes, Vincent Dubois, Matthieu Gauthy, JacPé, Kanar, Pad'R, Salemi, Samuel, Smic, Jacques Sondron, Rafagé, Vincent Rif, Nicolas Vadot.
02 633 39 39 - www.ccbw.be

*mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27/4 de 9h30 à 17h à Genappe / formation

Intervenir dans l'espace public

Ce stage animé par la société coopérative de production Le Pavé à qui l'on doit « L'éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu ! » (voir page 12) offre une initiation à un outil ayant la vertu de susciter le débat dans un espace public. *Le Porteur de paroles* se démarque des formes militantes traditionnelles tant en recueillant des réactions suite à un événement, qu'en interpellant dans l'espace public.
010 62 10 38 - s.morciaux@ccbw.be

du 28/4 au 13/5 à Glabais / exposition

Le rouge-gorge sur la fenêtre

Peintures et dessins récents de Lionel Vinche, poète et chanteur en couleurs. Le peintre nous plonge sans avertissement dans un monde dont on ne sort pas indemne. Nous y découvrons les tableaux ponctués de saynètes, histoires multiples nées de l'observation du quotidien, tels des pages de bandes dessinées mais qui n'obligent pas l'œil à la linéarité. Notre sens de la vue est en alerte. Malgré l'alignement des images, il est autorisé à prendre la clé des champs. Notre regard prend le chemin des écoliers.

067 79 08 11 - info@espaceb.be
www.espaceb.be

mercredi 18/4 à 13h30 à Villers-la-Ville / atelier jardinage

Les Jardins Partagés de Villers

Les enfants de 6 à 10 ans sont invités à jardiner, bricoler, chipoter, cuisiner, rencontrer les abeilles... et, à la belle saison, ils ramèneront chez eux de délicieux légumes à manger !
0471 80 22 93

www.lesjardinspartagesdevillers.be

*jeudi 19/4 à 13h à Louvain-la-Neuve / exposition / Visite découverte du jeudi

Espace-temps. Dessins à l'encre

L'exposition temporaire du printemps mettra à l'honneur le dessin à l'encre à travers les collections du musée. Les rapports à l'espace et au temps constitueront un fil conducteur entre des œuvres qui représentent le temps qui passe, l'instant, le voyage, l'impulsion...
010 47 48 45 - www.muse.ucl.ac.be

dimanche 22/4 à 17h à Wavre / musique

Le Stabat Mater...

... de Giovanni Battista Pergolesi, interprété par Myriam Gilson (soprano) et Pauline Claes (mezzo) avec le chœur de femme « Il Diletto Vocale » et l'organiste Bernard Guiot. En seconde partie, un programme Schubert sera interprété par le chœur d'hommes « Phoneomen » ainsi que le soliste ténor Koen Vereertbrugghen et le pianiste Florian Noack. Le programme est placé sous la direction de Daniel Lipnik
0479 32 75 97 - www.musikanima.com

*du vendredi 4/5 au dimanche 6/5 à Incourt / Rock et urban day

Inc'Rock BW

Fameuse affiche proposée pour ces trois jours : Thomas Dutronc, Cœur de Pirate, Claire Denamur, Ozark Henry, Brigitte, Daan, Super Like You, Joshua... Le dimanche, place à la culture urbaine.
www.incrock.be

Notez également les rendez-vous annoncés dans les articles des pages précédentes !

* Événement partenaire de l'Article 27



Notre agenda, absolument incomplet ? Oui !
Consultez www.ccbw.be, l'agenda culturel régional du Centre culturel du Brabant wallon
Plus de 250 annonces mensuelles à découvrir !

invitation

midi de l'urbanisme

« Habitat durable », un slogan vendeur ?

> Jean-Michel Degraeve

Architecte, chercheur et consultant en Habitat

> Jean-Luc Son

Consultant et développeur de projets immobiliers, quartier Courbevoie à LLN

Vendredi 11 mai 2012
de 12h à 14h30

Ferme du Biéreau – Le Fenil
Avenue du Jardin Botanique à 1348 Louvain-la-Neuve



Durable ! Ce mot est partout. Du congélateur à la banque, en passant par la voiture et l'agence de voyage. Tout est prétendu durable de nos jours, ou « vert », ou « éco ».

Pourtant, derrière ce mot, il y a une notion clairement définie, au moins sur papier : est durable ce qui « répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (Rapport Bruntland, 1987).

En architecture, comme dans d'autres domaines, les réalisations étiquetées « durables » ne manquent pas. Mais peuvent-elles vraiment toutes prétendre au titre ? Un quartier durable, ou éco-quartier, doit répondre aux enjeux environnementaux, favoriser la mixité socioculturelle et impliquer les habitants dans le projet. Mais pas seulement, selon Jean-Michel Degraeve, architecte et auteur du livre « Habiter en quartier durable ».

Ce dernier nous propose une grille de dix critères précis pour analyser le caractère durable d'un quartier. Venez tester et découvrir des éco-quartiers wallons en cours de réalisation. Jean-Luc Son, développeur du projet du futur quartier Courbevoie à Louvain-la-Neuve, se joindra à nous pour se prêter au jeu.

Habiter en quartier durable, et si c'était vraiment possible, de plus en plus ?

Inscriptions obligatoires avant le 4 mai

m.urbanisme@cbbw.be

010 62 10 53

Tarifs : 5 euros (sandwich et boissons compris)